

Le billet du président

Échéances 2007

Nous venons d'entrer dans une année qui, dans plusieurs domaines, marquera notre vie sociale et politique. A l'heure où nous mettons sous presse, le verdict populaire concernant une caisse-maladie unique et sociale aura été prononcé. Quelle qu'en soit l'issue, nous aurons l'occasion de creuser cette question et réfléchir à nos relations avec les prestataires de soins et les assureurs.

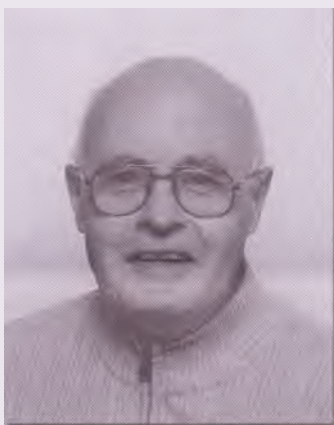
Le sort de nos assurances sociales va aussi être fixé dans le cadre de deux consultations qui se dessinent au ciel politique. Vous trouverez en pages 16 et 17 l'état actuel des révisions en chantier. Ces domaines nous touchent de très près, nous ne pouvons pas nous payer le luxe de rester indifférents à l'avenir de nos assurances qui sera aussi celui des générations qui vont suivre. En commençant par la fin, nous refuserons mordicus tout démantèlement de l'indexation de notre rente AVS et toute mise en danger des prestations à verser aux personnes handicapées.

Avant de «passer au home», de nombreux «vieillissants» (comme on va bientôt nous appeler, pour suivre la mode), éprouvent le besoin de déménager dans quelque chose de plus petit, de mieux adapté à leur éventuel handicap et surtout sécurisé. De telles habitations sont à l'étude dans plusieurs districts. Notre fédération participe très énergiquement à la mise en place des structures indispensables au bien-être de celles et ceux qui désirent vivre encore de bonnes années à deux, ou seules, mais veulent éviter l'isolement. Il n'y a pas antinomie entre sécurité et vie communautaire, tant il est vrai que, si l'on veut avoir ses quatre murs, on veut aussi écouter et entendre des voix qui deviennent amies. Nous continuerons à travailler activement à la mise en place d'une politique globale des personnes âgées dans notre canton.

Michel Studer

Der Präsident hat das Wort

Was uns 2007 bringen soll



Werden wir zu einem grossen Teil selber bestimmen. Wichtige Geschäfte stehen an. Bei Redaktionsschluss war der Ausgang der Volksabstimmung in Sache Einheitskrankenkasse noch nicht bekannt. Wie auch die Abstimmung ausgeht, werden wir uns mit deren Konsequenzen auseinandersetzen und zusammen mit Leistungsanbietern und Versicherern den richtigen Weg suchen.

Auch unsere Sozialversicherungen AHV und IV sollten den neuen Gegebenheiten angepasst werden. Da viele Entscheide des Bundesrates auf Widerstand stossen, wird das Stimmvolk entscheiden müssen. An Anlässen und bei Aussendungen informieren wir Sie ausführlich über die Ausgangslage. Es sei bereits hier festgehalten, dass wir uns mit Entschiedenheit gegen eine Verschlechterung der Index-Anpassung unserer AHV wehren werden. Auch behinderte Menschen sollen nicht benachteiligt werden.

Viele Paare oder Einzelpersonen möchten den Weg in das Pflegeheim über eine Zwischenstation begehen. Altersgerechte Wohnungen bieten hier mögliche Lösungen. Sie sind kleiner, modern gestaltet und versehen mit verschiedenen technischen Sicherheitseinrichtungen. Darüber hinaus sorgt der regelmässige Besuch einer Krankenschwester dafür, dass Massnahmen ohne Zeitverlust eingeleitet werden. Unsere Vereinigung verfolgt die Bemühungen von vielen Gemeinden und bietet ihre Dienste und Erfahrungen an.

In diesem Sinn und Geiste wollen wir im Interesse älterer Menschen vor allem in den gesellschaftlichen, wirtschaftlichen und sozialpolitischen Bereichen die Zukunft mitgestalten. Es gibt viel zu tun: packen wir es an, mit Energie und Zuversicht.

Michel Studer

Sektion Sense:

Jahresendfeier 2006 mit vielen Höhepunkten

Mit einer Offensivstrategie wollen die Rentnerinnen und Rentner des Sensebezirks im Interesse der älteren Menschen in den gesellschaftlichen, wirtschaftlichen und sozialpolitischen Bereichen die Zukunft mitgestalten. Dies kam an der Jahresendfeier im Bahnhofbuffet Düdingen so richtig zum Ausdruck.

Über 300 Rentnerinnen und Rentner haben an der Jahresendfeier teilgenommen, die mit viel Witz, Humor und abwechslungsreichen Höhepunkten von Hugo Fasel moderiert wurde. Der Kantonalpräsident Michel Studer kam in seinem Referat auf die verschiedenen Aktivitäten, Probleme und Fragen auf der nationalen und kantonalen Ebene zu sprechen, wie beispielsweise die Finanzierung der Langzeitpflege, die Herabsetzung des BVG-Umwandlungssatzes von 6,8 auf 6,4 Prozent, die Neuregelung der Familienzulagen, die Reorganisation des BSV, die Diskriminierung alter Menschen im Gesundheitswesen, die ehrenamtliche Arbeit der Rentner usw.

Für die Rentnervereinigung des Sensebezirks beinhaltet die oben erwähnte Offensivstrategie aufgrund der neuen kantonalen



Verfassungsartikel 35 («Ältere Menschen haben Anspruch auf Mitwirkung, Autonomie, Lebensqualität und Achtung ihrer Persönlichkeit») und Art. 56 («Staat und Gemeinden sorgen dafür, dass jeder Mensch angemessen wohnen kann») folgendes: in Zusammenarbeit mit den Behörden des Bezirks und der Gemeinden, mit gemeinnützigen Vereinigungen und Stiftungen, aber auch mit privaten und halbprivaten Organisationen und Unternehmen will die Vereinigung die Zukunft mitgestalten. Dies betrifft vor allem die Alterspolitik ganz allgemein sowie «Wohnen im Alter» (Wohnfragen, Wohnformen, Alterswohnungen usw), Infrastrukturen und die medizinische Versorgung.

Der gesellschaftliche und gesellige Teil kam an dieser Jahresendfeier keineswegs zu kurz: das Duo Fellows sorgte für die musikalische Unterhaltung, die Darbietungen des Rentnerchors Sense-Oberland, die Jodel-Einlage des Altmeisters Peter Blanchard und die «humorvolle internationale Grussbotschaft» von Nicolas Langenegger werden den Teilnehmenden noch lange in Erinnerung bleiben. Einen grossen Erinnerungsbeitrag hat Josef Lauper geleistet mit seinen Fotoaufnahmen für die REGA Sense.

Joseph Zosso, Präsident der Rentnervereinigung des Sensebezirks



Man soll dem Leib etwas Gutes bieten, damit die Seele Lust hat, darin zu wohnen

WINSTON CHURCHILL



N°1
AUX TESTS
AUTOMOBILES

LA GOLF PLUS remporte les tests comparatifs d'Auto Bild n° 17/2006 et 20/2005.

La nouvelle GOLF PLUS. Rehaussée de 9,5 cm.

La nouvelle GOLF PLUS est très classe. Elle enchante les grands par sa hauteur, par son gain de visibilité (sièges surélevés), sa polyvalence, son coffre (1450 litres) et la victoire qu'elle vient de remporter sur les monospaces compacts dans la presse spécialisée. Faites-vous plaisir en l'essayant illico! La nouvelle GOLF PLUS à partir de fr. 26 870.-.



Par amour de l'automobile



AMAG Fribourg

Route de Villars 103, 026 408 41 41, www.fribourg.amag.ch

Et nos prestataires de service de la région:

AMAG Bulle, Rue de Vuippens 55, 026 916 13 13

AMAG Morat, Route de Berne 11, 026 672 84 84

Garage Alpina, 1659 Rougemont, 026 925 92 42

Garage des Ponts Grandjean SA, 1627 Vaulruz, 026 912 70 70

Garage Walter Lauper, 1580 Avenches, 026 675 33 00

Garage A. Oberson SA, 1470 Estavayer-le-Lac, 026 663 13 50

Garage du Mouret Purro SA, 1724 Praroman, 026 413 36 63

Garage Rossy SA, 1773 Léchelles, 026 660 25 86

Garage des Sources SA, 1744 Chérens, 026 477 18 49

Lorsque le deuil vous frappe... Nous sommes là pour vous aider et tout organiser selon vos désirs.

Contrat de prévoyance au décès: comment prévoir et organiser ses funérailles. Vous seul(e) savez ce que vous souhaitez pour vos obsèques. Venez nous en parler. Contactez-nous en toute confiance.

Chapelle funéraire de Chantemerle: lieu conçu pour les familles qui souhaitent vivre plus intimement les instants d'une séparation. Salons funéraires personnalisés. Chapelle permettant d'y célébrer le dernier adieu

La confiance que vous nous témoignez nous est précieuse. Nous vous en remercions et l'honorons en mettant toute notre compétence à votre service.

Jean-Pierre Rossier,
directeur

POMPES FUNÈBRES

1916  MURITH SA

BD DE PÉROLLES 27
1700 FRIBOURG



85
ans

www.murith.com

En permanence à votre service au 026 322 41 43

Qui prend soin de votre parachute?

Charles était pilote de chasse dans la marine américaine au Vietnam. Après 75 missions de combat son avion fut abattu par un missile sol-air. Il s'éjecta de son appareil et atterrit sain et sauf grâce à son parachute dans une zone contrôlée par l'ennemi. Il fut par la suite capturé par les Vietcong et détenu pendant six années.

Il survécut à l'épreuve et donne encore aujourd'hui des conférences sur les leçons qu'il a tirées de toutes ses expériences. Un jour, Plumb et sa femme étaient assis dans un restaurant lorsqu'un homme se leva d'une autre table et s'approcha de lui pour lui dire: «Vous êtes Plumb, n'est-ce pas? Vous étiez pilote de chasse sur le porte-avions Kitty Hawk. Votre avion a été abattu.» «Comment donc savez-vous ça?» demanda Plumb. «Je me suis occupé de votre parachute» répondit l'homme.



Plumb fut très surpris et lui dit toute sa gratitude. L'homme fit un geste de la main et dit: «L'important, c'est qu'il a bien fonctionné, n'est-ce pas?». Et Plumb lui répondit: « Et comment! Si ce parachute n'avait pas fonctionné, je ne serais pas de ce monde aujourd'hui».

Plumb n'arrivait pas à dormir cette nuit-là car il pensait sans cesse à cet homme. Il se demandait à quoi il ressemblait dans son uniforme de marine: un béret blanc, une bavette dans le dos et un pantalon à patte d'éléphant. Combien de fois il avait pu le voir sans même lui dire «Bonjour, comment ça va?» ou quelque chose de ce genre, car Plumb était pilote de chasse alors que cet homme n'était que marin sur le même navire. Plumb pensa à toutes les heures que le marin avait passées au fond du navire à plier soigneusement des parachutes sur une longue table

de bois, ayant à chaque instant entre les mains le destin de personnes qu'il ne connaissait pas.

Suite à cette rencontre, lors de ses conférences, Plumb demande désormais à son auditoire «Qui prend soin de votre parachute?» Nous avons toujours besoin de quelqu'un pour prendre soin de notre «parachute physique, émotionnel, mental ou même spirituel. Et vous savez quoi? Souvent sans le savoir, nous avons tous quelqu'un qui nous donne ce dont nous avons besoin pour passer la journée, pour nous aider lors de moments difficiles etc.».

Parfois, en raison des vicissitudes de la vie quotidienne, nous oublions les petits riens importants.

Nous oublions de dire «Bonjour, s'il vous plaît, merci» ou de féliciter une personne qui vient de vivre un événement important pour elle. Nous oublions de faire tout simplement un compliment ou une gentillesse, uniquement pour le plaisir de le faire.

(Un texte qu'il faudrait lire en entendant, en sourdine, la mélodie «Amazing Grace» pour compléter l'ambiance).

BON DE REDUCTION

Fr. 60.-

à l'achat d'une paire de lunettes optiques (monture et verres)

ou 2^{ème} paire gratuite

Villars-sur-Glâne
Centre commercial Carrefour
Tél. 026 401 40 25

Fribourg
Pérolles Centre
Tél. 026 347 32 50

VISILAB

VOS LUNETTES EN UNE HEURE



Valable jusqu'au 31 décembre 2007. Non cumulable avec d'autres avantages et non valable sur les forfaits.

La vie de nos sections


Les assemblées générales 2007

L'assemblée générale est, pour une section, l'événement qui permet aux membres de se retrouver entre eux et avec le comité pour échanger des informations ayant trait à la vie de la section, à ses activités et projets pour l'année en cours. Des spécialistes des différents domaines de notre situation de retraités apportent des nouvelles, répondent à vos questions, vous donnent des idées pour résoudre des problèmes ou éviter qu'ils se présentent. Dans les limites de sa disponibilité, le président cantonal profite de cette occasion pour adresser quelques mots à l'assemblée.

Les points statutaires sont le deuxième pilier de ces réunions qui sont prévues dans les statuts et revêtent ainsi un caractère officiel. Mais elles sont aussi et surtout l'occasion de soigner la camaraderie, l'amitié et la fraternité sans lesquelles la vie de société serait impensable.

Je vous indique ci-après les manifestations prévues en 2007. Veuillez entourer d'un cercle rouge la date qui vous concerne. Les assemblées ont lieu l'après-midi, elles débutent généralement vers 14 heures.

Votre rédacteur



LA VEVEYSE
Maison St-Joseph
Châtel-St-Denis

**L'assemblée cantonale
des délégués**

aura lieu le **Jeu**di 14 juin
à Charmey
à l'Hôtel du Sapin

 <p>LA GLÂNE Fête son 15^e anniversaire Samedi 14 avril Villaz-St-Pierre Grande salle</p>	 <p>LA BROYE Jeudi 26 avril Léchelles Hôtel de la Gare</p>
 <p>LA SARINE Jeudi 15 mars Marly Restaurant de la Gérine</p>	 <p>LAC Français Jeudi 12 avril Misery Salle polyvalente</p>
 <p>SEE Deutschsprachig Donnerstag 29. März Murten Bahnhofbuffet</p>	 <p>SENSE Donnerstag, 3. Mai Plasselb Restaurant Edelweiss</p>
 <p>LA GRUYÈRE Mercredi 11 avril Charmey Hôtel du Sapin</p>	<p>Dans votre intérêt: Tenez compte de la nouvelle limite de 0,5 pour mille!</p> <p>In Ihrem Interesse: 0,5 Promil-Grenze beachten!</p> 

Pauvre français!

S'il faut accepter l'évolution de notre langue, ainsi que les compléments de vocabulaire que lui impose la technique, il reste conseillé d'éviter certaines habitudes trop souvent entendues en ville, dans les salons ou à la radio. Prenons quelques exemples:

- Alors* ou le fameux *Écoutez* pour introduire une phrase (qui a contribué à la célébrité de Claude Frei)
- En fait* et *au niveau* que l'on met inutilement à toutes les sauces et ne veulent rien dire
- Comment vous avez...?* (en omettant l'inversion, erreur très souvent entendue à la radio)
- Au jour d'aujourd'hui* (redondance tautologique) et cet autre pléonasme qu'est le *bip sonore* à laquelle les catholiques ajouteront *l'encyclique papale*
- Dix ans en arrière* (on ne saurait imaginer 10 ans en avant)
- Comme quoi* (ne sert à rien)
- Vite* au lieu de *tôt*
- Mobile* au lieu de *portable*
- Hein* que l'on ajoute en fin de phrase, en Suisse comme en France et qui n'apporte rien

—*Nominé* et *Amendé* utilisés de manière impropre. Il faut dire *Désigné/Proposé* et évidemment *Puni d'une amende*, s'amender voulant dire *s'améliorer* (conséquence probable et attendue du paiement de l'amende!)

—*Quoi* ajouté en fin de phrase, qui rappelle le tristement célèbre *Oder* utilisé pendant longtemps en allemand.

Sont aussi à déconseiller les répétitions du genre *Il faut tenir compte du du du du développement des des des des conditions...* pour se donner le temps de réfléchir devant un micro.

Attention aussi au participe passé: la course qu'il a *fait* lui laisse un bon souvenir, erreur souvent entendue.

Il n'y a pas que le fond; la prononciation de certains mots me fait dresser sur la tête le peu de cheveux qui me restent, prenons ces quelques exemples:

- Bonjour* au lieu de *bonjour*
- Friboure* au lieu de *Fribourg*
- Mion* et *miard* au lieu de *million* et *milliard*
- Min-nan* au lieu de *maintenant*.

Biblos

Document humain

Complément d'information

Dans notre dernière édition, nous vous avons présenté le document intitulé «Les dispositions de fin de vie» sans vous indiquer où il peut être commandé.

Vous pouvez l'obtenir auprès de:

Dialog Ethik
 Sonneggstr. 88
 8006 Zurich
 044 252 42 01
 info @ dialog-ethik.ch
 (on parle français)

Sécurité

Il ne faut pas s'attendre à des miracles!

Des balises permettant de définir l'endroit où se trouve une personne ou un animal (PB 200 de Locatis) ne fonctionnent qu'à l'air libre et n'offrent pas la garantie totale de connaître l'emplacement d'une personne qui se serait éloignée de son domicile (si elle est, par exemple, au bistrot).



Besoin d'un lit électrique?

Nouveau!

-matelas anti-escarres
 -lits encastrables



Renseignements, location et vente:

026 347 39 40

locations@croix-rouge-fr.ch

www.croix-rouge-fr.ch

Système d'alarme Croix-Rouge

La sécurité à domicile et à portée de main, 24h sur 24h.



Renseignements et location:

026 347 39 40

locations@croix-rouge-fr.ch

www.croix-rouge-fr.ch

Les grands-parents à l'école?

Le 20e siècle a été marqué par des bouleversements technologiques et par une évolution rapide des moyens de communication. Paradoxalement, les relations humaines, spécialement entre les différentes générations, sont devenues plus difficiles.

La Fédération valaisanne des retraités a suggéré de mettre en place une journée officielle de dialogue intergénérationnel. Suite à cette proposition, le chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports a proposé aux enseignants de créer, dans leurs classes, un espace de rencontre entre aînés et jeunes.

Le concept «HIER —AUJOURD'HUI» a été présenté aux enseignants primaires à la rentrée scolaire 2006-2007; il propose les thèmes suivants:

- a) La vie sociale
- b) La famille
- c) L'école
- d) Les activités intergénérationnelles

La liste n'est pas exhaustive et la liberté laissée à chacun de choisir, selon le contexte local, les aînés et les jeunes en présence, le sujet et le moment qui pourraient le mieux susciter des échanges et permettre une meilleure compréhension mutuelle.

L'expérience n'est pas nouvelle en soi. Dans nombre de familles, elle se déroule déjà au fil des jours, des années, simplement, naturellement, avec affection entre grands-parents et petits-enfants. En donnant une connotation officielle à cette journée, est soulignée l'importance de la communication et du respect entre générations.



Die Grosseltern in der Schule

Das 20. Jahrhundert war geprägt von den technologischen Umwälzungen und von der schnellen Entwicklung der Kommunikationsmittel. Seltsamerweise sind die menschlichen Beziehungen zwischen den Generationen schwieriger geworden.

Die Walliser Vereinigung der Rentner hat die Schaffung eines offiziellen Tages des Dialogs zwischen den Generationen vorgeschlagen. Daraufhin hatte der Departementschef für Erziehung, Kultur und Sport dem Lehrpersonal vorgeschlagen, in den Klassen einen Treffpunkt für Alte und Junge zu schaffen.

Das Konzept «GESTERN—HEUTE» wurde dem Lehrpersonal der Primarschulen unterbreitet. Hier die vorgeschlagenen Themen:

- a) Das soziale Leben
- b) Die Familie
- c) Die Schule
- d) Die Tätigkeiten zwischen den Generationen

Die Liste ist nicht abschliessend und jeder kann frei wählen je nach dem lokalen Umfeld, den betroffenen Alten und Jungen, dem Thema und dem Zeitpunkt für eventuelle Änderungen oder ein besseres gegenseitiges Verständnis

In vielen Familien spielt der Versuch, im Lauf der Tage, der Jahre bereits auf einfache, natürliche Art, mit Wohlwollen und gegenseitigem Respekt zwischen Grosseltern und Enkelkindern, auf einander einzugehen. Indem man diesem Tag eine offizielle Nebenbedeutung gibt. Wird die Wichtigkeit des Kontakts und der gegenseitigen Achtung der Generationen unterstrichen.

Bernadette Roten

Falls Gott die Welt geschaffen hat, war seine Hauptsorge sicher nicht, sie so zu machen, dass wir sie verstehen können

ALBERT EINSTEIN



**MACHINES POUR LA FORÊT
ET LE JARDIN**

Rte du Stadtberg 1
1700 Fribourg

Tél. 026 481 47 40
Natel: 079 417 52 24

Retraités et retraitées

**> Consultez nos annonces
et profitez des rabais
qui vous sont offerts!**

**Wir empfehlen uns für Ihre
Jahresausflüge!**

**Nous nous recommandons pour
vos sorties annuelles!**



Kontaktieren Sie uns!

Contactez-nous!



Tél. 026 494 59 59

nfo@romandie-voyages.ch
www.romandie-voyages.ch



ou 026 494 56 56

info@horner-reisen.ch
www.horner-reisen.ch

Vieillir sans devenir vieux

La vieillesse n'est pas une maladie. Mais il y a, sur un autre plan, des maladies de la vieillesse... Elles touchent moins le corps que l'esprit et le mental. Ce sont généralement les maladies de la peur. Car la route de la vieillesse est semée de pièges. Gilbert Cesbron (*Les Innocents de Paris*) dont on connaît la tendresse, n'a pas doré le portrait dans un chapitre de son beau livre *Passé un certain âge*.

«En devenant de grands vieillards, beaucoup prennent un regard étroit, presque méchant. C'est que désormais la peur les habite en permanence: peur de manquer, d'être abandonnés, peur de souffrir, peur de la mort.»

On pourrait dire que ce sont là les composantes principales de la peur de vieillir. Mais la peur dominante est d'être abandonné, autrement dit: la peur de la solitude. Les amis qui disparaissent, les enfants qui se dispersent, la coupure provoquée par l'entrée en EMS, la mort du partenaire. En quelque sorte, l'air se raréfie. On ne se sent plus de son temps devant un projet ou un changement, on s'écrie: ce n'est plus de mon âge. Il est vrai que l'évolution actuelle génératrice de communications aboutit souvent à l'inverse.

Certains luttent contre la solitude en regroupant les personnes âgées. Les agences de voyages savent qu'elles constituent un véritable marché. Elles aiment se retrouver ensemble, discuter de leur handicap, évoquer leur passé, leurs peines et leurs joies. D'où le rêve de les rassembler. Non seulement dans des activités spécifiques, comme les voyages, mais pour toutes les activités de leur vie.

Ce que les vieux demandent, ce n'est pas qu'on les célèbre, c'est qu'on ne les exclue pas, et qu'on les aime.

(Jean-Pierre Dubois-Dumée, 117 pages, *L'aventure spirituelle*, Desclée de Bouwer)

Wie ich sterben möchte bestimme ich jetzt - Mitten im Leben

Am 29. Januar hat der Spitex-Verein Dürdingen/Schmitten unter dem oben erwähnten Titel im Begegnungszentrum Dürdingen einen Vortrag zum Thema Patientenverfügung organisiert. Eine Patientenverfügung ist eine schriftliche Erklärung über die Art und den Umfang von medizinischen Behandlungen für den Fall, wenn

ein Mensch urteils- und einwilligungsunfähig wird. Das Thema wurde für alle gut verständlich aus gesellschaftlicher, ethischer, rechtlicher und medizinischer Sicht betrachtet und behandelt. Referenten waren die Herren Ewald Schorro, Gesundheits- und Pflegeexperte, Dozent an der Uni Freiburg, Dr. iur. Thomas Meyer, Rechtsanwalt und Dr. med. Raphael Kessler, Chefarzt innere Medizin im Spital Tafers.

Über 300 Personen informierten sich über dieses Thema Patientenverfügung. Erfreulich war, dass auch viele Mitglieder unserer Vereinigung anwesend waren. Weil kein Platz mehr vorhanden war, mussten verschiedene Interessenten schon vor den Vorträgen wieder heimkehren. Aus diesem Grunde hat die Spitex-Leitung gleich am Abend beschlossen, diesen Vortragsabend im Herbst dieses Jahres noch einmal durchzuführen. Das genaue Datum mit einer Kurzbeschreibung werden wir unseren Mitgliedern zu gegebener Zeit bekanntgeben.

Bei dieser Gelegenheit möchte ich der Spitex-Leitung meinen herzlichen Dank aussprechen, einerseits für die gute Zusammenarbeit mit unserer Vereinigung und andererseits für die täglichen unentbehrlichen Dienst- und Hilfeleistungen zum Wohle vieler älterer Menschen.

Joseph Zosso, Präsident der Rentnervereinigung des Sensebezirks



Vos transports publics fribourgeois
Ihre freiburgischen Verkehrsbetriebe

www.tpf.ch

Die Wahrheit über das männliche Geschlecht?

Was unterscheidet die Hunde- von der Männerhaltung?

• Hunde versauen den Teppich; Männer das ganze Leben!

Harry sagt zu seiner Frau: Hör mal, das ist interessant. Ich habe gerade gelesen, dass eine Studie zufolge, Männer durchschnittlich 1'500 Wörter am Tag benutzen — Frauen fast 3'000. Das dürfte ja wohl endgültig beweisen, dass Frauen mehr reden als Männer! Die Frau antwortet: Das beweist lediglich, dass wir Frauen immer alles zwei Mal sagen müssen damit ihr es kapiert!

Warum feiern wir eigentlich Weihnachten? Es kommt doch jeden Tag vor, dass ein Mann geboren wird, der sich später für Gott hält!

Wie rächt man sich an einer Frau, die einem den Ehemann weggenommen hat? Man lässt sie ihn behalten!

Mama, stimmt es, dass in einigen Teilen Afrikas die Frauen die Männer vor der Ehe nicht kennen? Das ist in jedem Land so, kleines.



Was ist der Beweis dafür, dass Märchen frei erfunden sind? Weil der Prinz immer ein intelligenter, gut aussehender Single ist!

Wie kann ein Mann aufrecht stehen? Wenn das Bier im obersten Regal steht!

Was ist der Unterschied zwischen Männern und Käse? Käse reift!

Männer sind...

- Wie Milch; wenn man sie stehen lässt, werden sie sauer
- Wie Autoreifen: ziemlich aufgeblasen und ohne Profil
- Wie Zwiebeln — nach dem Schälen ist der Rest zum heulen

Lass dich nie von den strahlenden Augen eines Mannes blenden, es könnte die Sonne sein, die durch seinen hohlen Schädel scheint.

Warum sagt man nicht: der dumme Mann? Man sagt ja auch nicht: der runde Kreis!

En attendant l'été

Quand je rêve, les îles apparaissent
La chaleur, les senteurs,
Les couleurs des fruits, des fleurs

Les fleurs sont magnifiques, féériques
La vie sur cette île est bien trop difficile
L'eau est si pure que les yeux couleur azur
Y plongeront pour sûr

Quand je suis sur cette île, je dessine,
j'imagine
Je suis sur un petit nuage
Un nuage d'espoir, où il n'y a pas d'orage
Donc jamais de désespoir

Ile, laisse-moi te parcourir
Pour oublier les soucis de la vie
Il faut une petite île dans son coeur
Pour contribuer à notre bonheur

Le papillon voyageur de l'île
Transmet le message de la vie,
de la joie de cette île
Chaque moment de la vie dessine une partie
De l'île du Bonheur

Le Bonheur ne me fait pas peur
Quand je rêve, je retrouve
De nuit comme de jour
Ce petit Paradis

Anne-Marie

Remplacement et
réparation de pare-brise
en 24 heures




Et Maintenant?...
...Directement chez le spécialiste!

CARROSSERIE DU GRAND BELMONT SA

Tél. 026 675 20 75 Fax 026 675 20 21 1564 DOMDIDIÉ

Einfach näher

Hauptsitz
1712 Tafers
Tel. 026 494 11 13
www.sks.clientis.ch

Agentur
3185 Schmitten
Tel. 026 496 15 17
www.sks.clientis.ch

Verbundenheit zählt. Als Bank der persönlichen Nähe
beraten wir gerne: Sprechen Sie mit uns.

 **Clientis**
Sparkasse Sense

Salut le retraité, comment vas-tu?

Une question entendue plusieurs fois par jour et à laquelle il n'est pas toujours facile de répondre. Il m'arrive de me la poser et de me demander si ma retraite correspond à l'idée que je m'en faisais lorsque je travaillais encore ou, si vous voulez, lorsque j'étais encore payé pour le travail que je faisais.

L'idée que je me faisais de pouvoir, enfin, lire *Les Pléiades* qui s'impatientent sur mon étagère, de faire de l'ordre dans mes armoires avant que d'autres s'en chargent, de faire ou refaire certains voyages, de retrouver des amis un peu perdus de vue.

Au lieu de cela, la course continue. Rendez-vous, séances, échange de courriels et de lettres, lecture de PV (toujours trop longs quand ce n'est pas moi qui les rédige), appels téléphoniques à faire ou recevoir, émissions de TV qu'il faut avoir vues et j'en passe.

Pourquoi ce qu'il faut bien, parfois, qualifier de situation stressante? Tout simplement parce qu'un jour j'ai donné le bout du

petit doigt et que maintenant j'en suis au coude, et je ne suis pas le seul.



Faut-il regretter ce manque de repos, ces éternelles vacances dont on rêvait quelques années avant le pot d'adieu du bureau? C'est selon. Il ne faut pas oublier que si l'on tire à la même corde dans un groupe, une organisation, il arrive que l'on glisse et se fasse un peu mal en tombant. Bénévolat ne veut pas dire Nirvana du boulot où tout le monde il est gentil, ce serait trop beau. Là où les gens bossent, ils peuvent attraper des bosses (je sais, c'est un peu facile) ou des frustrations.

Mais, main sur le coeur (c'est bien le cas de le dire), je ne voudrais pas revenir en arrière et recommencer une retraite passive, faite de repos, de sommeil et de télévision. Les habitudes prises en travaillant, si elles sont bonnes, ne doivent pas être abandonnées, laissées au placard avec le complet que l'on ne met plus et les cravates qui sont passées de mode. Servir à quelque chose, rencontrer des personnes qui vont devenir des amis,

réussir là où on ne connaissait encore rien il y a quelques mois, arriver à des résultats, c'est une belle chose qui nous évite de nous encroûter et de vieillir prématurément.

Car si les articulations s'usent avec le temps, notre software veut être sollicité et notre mental alimenté par des éléments positifs.

Bon, il serait faux de courir comme un dératé de Pérolles au Schoenberg sans s'accorder un peu de repos sur une terrasse. Le travail intergénérationnel qui demande seulement un peu de temps et d'amour nous remettra les idées en place et permettra de mettre chaque chose là où elle doit dans les priorités de nos préoccupations.

Et si nous avons encore la joie ou le bonheur de marcher au côté de notre partenaire, prenons, au moins une fois par année, le temps de relire ensemble le poème de Ramuz qui parle du repos, «des enfants qui sont devenus grands et qui ont bien tourné, on leur avait donné l'exemple».

Sur le banc devant la maison: le lieu de la méditation, du bilan et de la grande satisfaction dans le contentement de la tâche accomplie. Le moment de relativiser les problèmes que le bénévolat nous pose et de nous dire que nous avons bien de la chance de pouvoir encore servir à quelque chose.

Michel Studer

PLUS coloré que nature.

mtl
IMPRIMERIE

17

imprimerie MTL SA
rte du Petit-Moncor 12
CH - 1752 Villars-sur-Glâne

mtl
IMPRIMERIE

Tél. +41 (0)26 401 13 13
Fax +41 (0)26 401 13 15
www.mtisa.ch

L'énergie d'en faire toujours plus.

groupe e
REF. ENSA

Fribourg fête ses 850 ans



Nous avons encore en mémoire les festivités qui marquèrent les 800 bougies que souffla notre capitale en 1957. Les nostalgiques du cortège pourront le revoir en faisant l'acquisition du DVD qui sortira bientôt.

En 2007 l'accent sera mis sur la continuité, sur la répartition dans le temps comme dans l'espace des diverses manifestations mises en place par un CO placé sous la présidence de Dominique de Buman. Le programme prévoit deux parties. Acte officiel, spectacle, livre historique et participation aux Schubertiades en seront un élément.

Les autres ont été élaborés sur la base d'un concours qui proposait aux groupements et sociétés de travailler avec les organisateurs. Le jury reçut une bonne cinquantaine d'idées dont une dizaine purent être retenues. Il n'y eut malheureusement pas de projets du 3^e âge (réd.: mea culpa), ce qui n'exclut pas un complément au programme existant.

La totalité des manifestations et autres événements ayant trait au 850^e peut être consultée sur le site Internet de la ville (www.fr.ville-fribourg/850e/). Il va sans dire que notre fédération s'efforcera de participer et de se mettre à disposition pour des rencontres de nature intergénérationnelle. Une première action consistera à distribuer des fleurs dans les hôpitaux de Fribourg. Cela nous permettra de rencontrer des personnes de tous les âges et de tous les horizons et de leur présenter nos vœux de guérison.

Nous accompagnerons de notre présence et de notre participation d'autres événements qui sont actuellement l'objet de réflexions dans notre comité. Il est d'ores et déjà cer-

tain que nous marquerons la Foire de Fribourg d'un débat qui touchera d'une part la jeunesse et ses rapports avec les personnes âgées et, d'autre part, comment passer ses vieux jours avant de rejoindre les heureux territoires de chasse. D'autres possibilités ne vont pas manquer de s'ouvrir, qui nous donneront l'occasion de côtoyer des plus jeunes ou même des tout-petits.

Il y aura spectacle au lieu de cortège et il faudra nous y faire. Force est de reconnaître que le cortège est très tributaire des conditions météorologiques et qu'il demande des efforts aux spectateurs, alors qu'un programme échelonné permet une continuité dans l'ambiance festive et une ouverture plus grande sur les différentes ethnies qui cohabitent dans notre cité.

Ces 850 bougies mobilisent un grand nombre de forces, d'énergie et de bonnes volontés qui méritent toute notre attention et une participation enthousiaste de la part de celles et ceux qui sont fiers d'habiter une si belle cité et souhaitent...

...que la fête soit belle!

Audilab, votre spécialiste

de l'audition



Les acousticiens diplômés Audilab
vous proposent :

- > Bilan auditif gratuit, sur rendez-vous
- > Essai gratuit d'une aide auditive pendant trois semaines
- > Prise en charge des démarches de remboursement
- > A l'achat d'une aide auditive : une année de piles gratuites
- > Information et présentation de tous les types d'appareils agréés
- > Conseils sur les accessoires et les aides à la communication
- > Conseils sur la prévention
- > Protections anti-bruit et anti-eau sur mesure
- > Réparations toutes marques
- > Appareils en prêt en cas de panne

AUDILAB FRIBOURG
Centre commercial Avry-Centre

Tél. 026 470 06 50



Les autres centres AUDILAB en Suisse :
Genève, Crissier, Montreux.

L'arsenal de Fribourg

Construit en 1403, il est le plus ancien de Suisse. Il se trouvait à la rue de Morat où il servit jusqu'au 19^e siècle. Plus tard, le bâtiment fut transformé: il trouva emploi comme musée scolaire et, depuis 1903, en qualité de Conservatoire de musique. Un autre arsenal était situé entre les églises de St-Nicolas et Notre-Dame, sur l'actuelle place des Ormeaux. Une partie du matériel de guerre était déposée au sous-sol de l'Hôtel de Ville, construit entre 1502 et 1522. En 1890, l'arsenal fut transféré dans l'ancienne fabrique des wagons de Pérolles. L'utilisation de celui-ci ne correspondait toutefois pas aux besoins. En 1895, le Grand Conseil décida la construction d'un nouvel arsenal qui fut inauguré en 1897 et complété en 1905 par l'arsenal N° 2.

Le 3 août 1928, l'arsenal N° 1 devint la proie des flammes. Les dégâts excédèrent 4 millions de francs. Les travaux de la nouvelle construction furent terminés en 1929.

Das 1403 in Freiburg erbaute Zeughaus kann urkundlich als das älteste Zeughaus der Schweiz bezeichnet werden. Es lag an der Murtengasse. Später wurde es umbaut und fand Verwendung als Schulmuseum und später als Musik-Konservatorium. Ein wei-

teres Zeughaus befand sich auf dem heutigen «Place des Ormeaux». Ein Teil des Kriegsmaterials war ferner im Keller des in den Jahren 1502 bis 1522 erstellten Rathauses untergebracht.

1890 wurde es in die alte Waggonfabrik «de Pérolles» verlegt. Fünf Jahre später

beschloss der Grosse Rat die Errichtung eines neuen Zeughauses, und zwei Jahre später konnte der Bau bezogen werden.

Am 3. August 1928 wurde das Zeughaus Nr. 1 ein Raub der Flammen. Der Schaden wurde auf über 4 Millionen Franken geschätzt. Am 16. November 1928 bewilligte der Grosse Rat die nötigen Kredite und der Neubau konnte in grosszügigerweise in Angriff genommen werden und 1929 dem Betrieb übergeben werden.

L'électroménager de qualité au meilleur prix!



Miele Siemens Bosch Schulthess Zug Electrolux

centre **RIESEN**

La qualité à votre service

Granges-Paccot/Fribourg

Téléphone 026 460 86 00

Electroménager

Agencements de cuisine



PEUGEOT

Pour que
l'automobile
soit toujours
un plaisir.

Moncor Automobiles SA

Route de Chandolan 6 • 1752 Villars sur Glâne • Tél. 026 409 78 00 • www.moncorauto.ch

Nous
avons
la porte
qu'il
vous
faut!



PORTES BRODARD SA

PORTES, PORTAILS ET ENTRAÎNEMENTS POUR L'HABITAT ET L'INDUSTRIE

1634 LA ROCHE

www.portes-brodard.ch

TEL. 026 413 93 00

FAX 026 413 93 01



Organigramme

Bureau du comité cantonal

STUDER Michel	Président	Rue de la Carrière 20	1700 Fribourg	026 422 26 22
MOSSIER Jean-Marie	Vice-président	Ch. du Buisson 12	1617 Remaufens	021 948 79 23
ZOSSO Joseph	Vice-président	Bagerstrasse 12	3185 Schmitten	026 496 12 72
PONZO Laurent	Caissier	Rte de la Veveyse 20	1700 Fribourg	026 424 03 92
SCATTOLIN Ornella	Secrétaire	Imp. Fin-Derrey 4	1752 Villars-sur-Glâne	079 608 01 07

Comité cantonal (présidents de section)

SARINE	BARRAS Sébastien	Magnedens	1727 Corpataux	026 411 44 22
SENSEBEZIRK	ZOSSO Joseph	Bagerstrasse 12	3185 Schmitten	026 496 12 72
GRUYÈRE	DELLEY Marcel	Montsalvens 28	1630 Bulle	026 912 64 12
GLÂNE	CLAUDE Albert	Rue Pierre-Savoie 9	1680 Romont	026 652 25 04
BROYE	TORCHE Amédée		1474 Châbles	026 663 33 78
VEVEYSE	MOSSIER Jean-Marie	Ch. du Buisson 12	1617 Remaufens	021 948 79 23
LAC français	PITTEY Martial	Neugut 29B	3280 Murten	026 670 36 69
SEEBEZIRK	RYTZ Fred	Niederriedstr. 10	3210 Kerzers	031 755 65 08

Membres collectifs (présidents)

ARBRE	MARTI Albert	Rte du Roule 47a	1723 Marly	026 436 16 70
AREF	VILLEROT Jean-Pierre	Rte de Chésopelloz 23	1782 Belfaux	026 475 19 09
ST-PAUL	MAURON André	Ch. du Bois d'Amont 5	1731 Ependes	026 413 28 96
CARDINAL	BARRAS Jean-Marie	Rte des Moulins 48	1782 Lossy	026 475 14 76
NOVARTIS	WOLF Hans	Rte de l'Union 17	1723 Marly	026 436 24 43
VULLY	ZINDER Daniel	Ruelle de l'Ecu 8	1788 Praz	026 673 13 02
SWISSCOM	GALLI Pier-Luigi	Ch. du Verger 42	1752 Villars-sur-Glâne	026 424 69 54

Président de la commission social-santé

DECREME René	Ch. des Ecoles 3	1791 Courtaman		026 684 24 61
--------------	------------------	----------------	--	---------------

Président de la commission fiscalité

SAUTEREL Gaston	Rte de la Veveyse 7	1700 Fribourg		026 424 25 55
-----------------	---------------------	---------------	--	---------------

Conduire à un âge avancé

Notre fédération a été interpellée à de nombreuses reprises par des membres habitant des endroits mal ou pas du tout desservis par les transports publics, et qui voient avec beaucoup de souci arriver le jour où la conduite de leur voiture leur poserait des problèmes. Conscients de la difficulté croissante à maîtriser un véhicule sur l'autoroute ou dans le trafic des grandes villes, ils renonceraient volontiers aux grandes sorties d'antan, mais souhaitent pouvoir conduire dans un rayon restreint pour se rendre chez les prestataires de soins, à la banque ou utiliser des services qui se trouvent à quelque 10 km de leur domicile.

Un article paru dans le *Touring* du 25 janvier traite cette question et fait renaître l'espoir dans le coeur des seniors, en voici quelques lignes tirées de l'édition allemande:

Viele Amtsstellen wissen nicht, dass das Strassenverkehrsgesetz für gezielte Fahrten in der näheren Umgebung eingeschränkte Führerausweise vorsieht (...) Gesamthaft gibt es gemäss Seniorenrat 19 Codes für Beschränkungen aus medizinischen Gründen, welche es aber vorab auch Seniorinnen und Senioren ermöglichen sollen, allenfalls dank Auto noch mobil zu bleiben: dies ist vorab für Menschen in eher entlegener Gebieten von eminenter Bedeutung.

Le TCS a voulu ménager la chèvre et le chou et, évidemment, laisse la décision aux offices cantonaux. Nous avons d'abord voulu savoir dans quels cantons des exceptions sont actuellement en vigueur. La réponse fut pauvre en informations:

Leider haben wir keine Liste mit den Kantonen, in welchen diese Lösung (beschränkten Führerschein) vorhanden ist. Wenden Sie sich bitte direkt an das Strassenverkehrsamt Ihres Kantones.

C'est ce qui fut fait. Si la réaction de la Route de Tavel nous parvint très rapidement (merci), elle ne nous permit pas de faire avancer le schmilblick. La voici in extenso:

«Comme vous pouvez vous en douter, la problématique soulevée nous est parfaitement connue. Des limitations du permis de



nature médicale, géographique, temporelle ou encore fonctionnelle sont effectivement tout à fait concevables. Cependant, la mobilité des personnes âgées ne saurait être garantie au détriment de la sécurité routière et une appréciation doit impérativement se faire. Elle peut être déduite d'un rapport médical ou encore du résultat d'une course de contrôle pratique.

Force est cependant de constater que l'assouplissement des conditions permettant de maintenir l'autorisation de conduire prévue par le législateur a des limites. Souvent, le conducteur «senior» a déjà lui-même compensé les déficiences qu'il constate en circulant avec un véhicule adapté, en limitant ses déplacements, en évitant des conditions de circulation difficiles, etc. L'exigence de respecter alors certaines conditions imposées par l'autorité ne suffit malheureusement plus.

De notre côté, dans la mesure où la mobilité individuelle constitue l'un des acquis les plus importants de notre société, il est clair que nous nous efforçons, dans l'intérêt des personnes âgées d'une part, des autres usagers de la route d'autre part, de n'écarter définitivement de la circulation que les conducteurs dont l'inaptitude à la conduite est établie. Dures peuvent ainsi paraître les exigences de la sécurité routière, mais vous comprendrez avec moi qu'elles doivent prévaloir sur les intérêts privés, si légitimes soient-ils. Ainsi le conducteur senior tente-

ra-t-il de rester le plus longtemps possible «automobile», mais il est important de se préparer dans les meilleures conditions et à l'avance à devoir un jour abandonner le volant. C'est dans ce sens de prévention et d'information que nous travaillons avec nos cours «seniors» et que nous collaborons avec Pro Senectute par exemple.»

Dura lex, sed lex, me suis-je dit en prenant connaissance de cette lettre. Sur laquelle nous reviendrons tout bientôt.

Voilà, y a pas de miracles. Peut-on toujours rêver dans ces conditions? Je crois qu'il ne faut surtout pas abandonner, ne pas se livrer au fatalisme mais faire preuve de volontarisme constructif.

Vous lirez en page 19 que le cours théorique de Pro Senectute est une bonne entrée en matière pour aborder la question de la conduite à un âge avancé, donc à notre âge.

La brochure du bpa le complète bien, quoi qu'on aurait envie de crier «boucle-la» au monsieur qui roule sans ceinture, donnant ainsi un bien mauvais exemple.

Il va sans dire que vous pouvez me faire part de votre opinion. Merci d'avance.

Michel Studer

IMPRESSUM

Editeur du journal «Horizon»:
Fédération fribourgeoise des retraités
Freiburgische Rentnervereinigung
Case postale 123 — 1709 Fribourg

Rédaction et coordination:
Michel Studer, responsable
20, rue de la Carrière — 1700 Fribourg
Tél. 026 422 26 22

Commission du journal:
Michel Studer, président
Gaston Sauterel, collaborateur de rédaction
Ferdinand Brunisholz, collaborateur de rédaction
Theodor Stritt, membre

Publicité:
Odette Schumacher
Rte du Bugnon 21
1752 Villars-sur-Glâne
026 402 28 14

Tirage: 5'500 exemplaires

Impression:
Imprimerie MTL SA — 1752 Villars-sur-Glâne


www.CdeB.ch

CDEB

Carrosserie de Beaumont

Une équipe de professionnels certifiées à votre service

EUROGARANT

tcs  Nous sommes partenaire Club Plus Avantages pour les membres du TCS

Rte de la Glâne 15 1700 FRIBOURG 026 434 30 48 FCR



11^e révision de l'AVS: vue d'ensemble

Situation de départ

Le peuple a clairement rejeté la première mouture de la 11^e révision de l'AVS lors de la votation référendaire. Considéré comme unilatéral, le texte proposé ne tenait pas compte de la forte demande de flexibilisation de l'âge de la retraite. Entre-temps, les messages relatifs à un nouveau projet de 11^e révision ont été rédigés. Cette révision a toujours pour but premier une flexibilisation appropriée et acceptable de l'âge de la retraite.

L'option de la retraite anticipée est d'ores et déjà ouverte aux personnes dont les revenus sont plus élevés. Par ailleurs, la flexibilisation de l'âge de la retraite accompagnée d'une réduction actuarielle de la rente, telle qu'elle est prévue dans le message relatif à la 11^e révision de l'AVS faciliterait encore à ces personnes le choix du départ à la retraite puisqu'elles sont en mesure de supporter les conséquences financières d'une diminution de leur rente.

Les personnes à bas revenu ont besoin d'une rente anticipée

Le besoin de retraite anticipée est établi notamment pour les personnes aux revenus modestes. Plus souvent atteintes dans leur santé, elles sont plus susceptibles de toucher une rente d'invalidité que ne le sont les personnes aux revenus plus élevés. En outre, leur espérance de vie est plus faible. A ce constat s'ajoutent leurs difficultés à trouver un emploi lorsqu'elles sont au chômage. Enfin, les personnes à bas revenu possèdent souvent un deuxième pilier modeste, voire pas de deuxième pilier du tout, de sorte qu'elles ne peuvent pas prendre de retraite anticipée.

Considérations économiques et sociopolitiques

Une politique économique et sociopolitique cohérente doit viser à maintenir dans la vie active jusqu'à l'âge de la retraite légal, voire au-delà, les personnes qui disposent de bonnes qualifications et touchent des revenus correspondants. Cette approche permettrait d'augmenter le potentiel de croissance de notre économie et de garantir le versement des cotisations aux institutions sociales.

Parallèlement, la possibilité du départ anticipé à la retraite doit être donnée aux personnes à bas revenu. Cette approche permettrait aux personnes dont les revenus sont faibles et qui sont malades ou au chômage, d'éviter le passage (onéreux) par l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité ou l'aide sociale.



Les solutions doivent être équilibrées

Dans le cadre de la première mouture de la 11^e révision de l'AVS, la CSSS (Commission de la sécurité sociale et de la santé publique) du Conseil national s'est penchée sur la problématique des personnes aux revenus modestes et a développé un dispositif (qualifié de social) visant à compenser la réduction de la rente en fonction du revenu. Ce modèle n'a pas passé la rampe du Parlement.

Dans son message actuel relatif à la 11^e révision de l'AVS, le Conseil fédéral propose un modèle prévoyant une prestation transitoire liée aux besoins. Ce modèle est insuffisant, car il ne concerne qu'environ 9% des travailleurs nés la même année. Qui plus est, son application entraînerait une lourde charge de travail administratif.

Il faut faire évoluer l'AVS

La première mouture de la 11^e révision de l'AVS a échoué notamment parce qu'elle ne proposait pas de solution acceptable en matière de flexibilisation de l'âge de la retraite. Il faut faire évoluer notre assurance sociale de base tout en étant prêt à accepter la parité femmes-hommes en matière d'âge de la retraite.

Ceci à la condition toutefois que l'on prenne en considération la forte demande de la population pour une flexibilisation

de l'âge de la retraite, en veillant à ce qu'elle profite aussi aux personnes dont les revenus sont faibles ou moyens.

Voilà pourquoi la Fédération suisse des retraités invite la CSSS du Conseil national à mettre au point une solution qui tienne compte des considérations exprimées ci-dessus. A cette fin, il est particulièrement important de calculer, sur la base des données et des résultats d'études dont dispose l'Office fédéral des assurances sociales, les possibilités et les effets d'une rente transitoire sur les personnes à faible revenu déterminant.

Michel Pillonel

Si le temps (qu'il fait et qui passe) vous le permet, lisez le message du Conseil fédéral que vous pouvez trouver sous le site de l'OFAS qui est www.bsv.admin.ch et vous aiguillera sur le domaine AVS. Mais armez-vous de patience, le texte comprend 48 pages de nature plutôt ardue comme l'est la matière traitée.

Ces langues qui ont du caractère

Chinois:	45'000 idéogrammes
Japonais:	18'000 idéogrammes
Khmer:	74 caractères
Sanskrit:	48 caractères
Cyrillique:	33 caractères
Persan:	32 caractères
Turc:	29 caractères
Espagnol:	29 caractères
Arabe:	28 caractères
Allemand:	27 caractères
Anglais et français:	26 caractères
Grec:	24 caractères
Hébreu:	22 caractères
Latin (1 ^{re} époque):	21 caractères
Hawaïen:	12 caractères

(Tiré du *Coup de Chiflet* — 157 p. édité par Chiflet & Cie, 75017 Paris)

5^e révision de l'assurance-invalidité: vue d'ensemble

Situation de départ

Le nombre des rentiers AI est en constante augmentation depuis des années. Pour contrer cette évolution et consolider l'AI, de nouvelles mesures ont été prises.

La 5^e révision de l'AI vise à

- diminuer les dépenses en réduisant le nombre de nouvelles rentes de 20% sur la base de 2003
- créer pour les assurés des incitations à la réinsertion
- corriger les incitations négatives existantes.



Mesures destinées à freiner l'augmentation du nombre des nouvelles rentes

A l'heure actuelle, les rentes représentent 60% des dépenses de l'AI. Même si la rente confère une sécurité matérielle, le statut de rentier AI, surtout chez les jeunes, signifie souvent une exclusion prolongée, voire définitive, du monde du travail. Pour freiner par des mesures de réadaptation, ainsi que pour se limiter aux rentes partielles les plus basses possibles, le Conseil fédéral a proposé des mesures susceptibles d'inciter environ 40% des personnes concernées à suivre les mesures de réinsertion, donc à supprimer des rentes nécessaires. Au coeur de ce dispositif se trouve un système de détection et d'intervention précoces, ainsi que des mesures de réinsertion.

Détection précoce

Le fait est qu'actuellement, la situation des personnes en incapacité de travail pour raisons de santé est souvent prise en compte trop tard par l'AI. De même, dans la procédure, l'octroi des prestations est souvent retardé sans nécessité et les mesures de réadaptation sont demandées et mises en oeuvre trop tard aussi.

Le modèle de détection précoce prévu a pour but de permettre de prendre contact le plus tôt possible avec des personnes dont la capacité de travail est restreinte, de clarifier leur situation personnelle et de déterminer si des mesures de maintien de l'emploi et partant une intervention de l'AI sont nécessaires. Le système de détection précoce doit être introduit dans son intégralité et sur l'ensemble du territoire.

Intervention précoce

D'un accès facile et intervenant rapidement sans enquête importante, ces nouvelles mesures telles que l'adaptation du poste de travail, le placement, la réadaptation socioprofessionnelle, doivent en premier lieu contribuer à ce que des personnes en incapacité de travail partielle puissent garder leur emploi ou être réadaptées à un nouveau poste dans la même entreprise ou dans une autre. Les mesures d'intervention précoce donnent plus de poids au principe selon lequel «la réadaptation prime la rente». Outre ces mesures de réinsertion, il est prévu de compléter les mesures d'ordre professionnel existantes en élargissant le droit au placement et en donnant la possibilité d'octroyer des subsides pendant la période de mise au courant et d'initiation au travail.

Ces mesures positives en soi sont complétées par des mesures plus restrictives. Notamment par l'obligation de collaborer et en rendant plus difficile l'accès à la rente AI par une adaptation de la notion d'invalidité et du droit à la rente, notamment par une définition plus stricte de l'élément causal et de la notion d'exigibilité. La naissance du droit aux mesures de réinsertion aura lieu au plus tôt à partir du moment où la demande aura été déposée à l'AI et non plus rétroactivement. Plusieurs années de paiement rétroactif de rente AI seront ainsi supprimées. En outre, le droit à une rente devra naître au plus tôt six mois après le dépôt d'une demande à l'AI. Il est aussi prévu de relever de un à trois ans la durée minimale de cotisation pour la perception d'une rente ordinaire.

Correction des incitations négatives

Le système actuel débouche sur des situations dans lesquelles les personnes atteintes dans leur santé se retrouvent, après la constatation de leur incapacité de

gain, dans des conditions financières meilleures qu'auparavant. Il est possible aussi que ces personnes n'aient aucun intérêt financier à exploiter au mieux leurs capacités de gain résiduelles, car cela entraînerait une réduction de leur rente. Les mesures proposées doivent donc pousser ces personnes à s'intéresser à la réadaptation et à ne pas y renoncer. A cet effet, la loi prévoit:

- Une adaptation du système d'indemnités journalières de l'AI
- La suppression des diminutions de revenu malgré une augmentation de l'activité lucrative
- La suppression du supplément de carrière
- Le transfert des mesures médicales en lien avec la réadaptation professionnelle dans le système de prestations de l'assurance-maladie
- La suppression des rentes complémentaires en cours
- L'adaptation de la réglementation relative aux intérêts moratoires sur les prestations, ainsi qu'un renforcement de la surveillance.

Reste ouverte la question du financement de l'AI (quel montant de quelle provenance?).

Michel Pillonel

L'assurance-invalidité est fortement surendettée et doit diminuer ses dépenses. En règle générale, les bénéficiaires potentiels de l'AI n'entrent en contact avec cette assurance qu'après une année de maladie, à un moment où il est souvent trop tard pour des mesures de réadaptation. L'AI doit d'urgence renforcer sa position de deuxième assureur. C'est ainsi que la détection précoce et le droit de communication doivent renforcer la coordination avec d'autres assureurs tels que les II, l'AA et la LPP. De la sorte, l'AI a la possibilité d'intervenir à temps et elle peut, le cas échéant, mettre en oeuvre des interventions précoces ou des mesures de réinsertion. Grâce à divers instruments, les offices AI devront aussi combattre davantage les abus. Le comportement proactif de l'AI doit permettre de réduire de 20% le nombre de nouvelles rentes d'ici 2015.

Des cœurs dans la nuit

Il est dix-huit heures.

*Depuis ma fenêtre,
je regarde la nuit
tomber sur la ville.
Le soir s'étend
mais la lumière s'allume
et des flots de clarté
envahissent les rues.*

*Je les vois,
ces longues files de voitures
quittant la cité
au soir d'une journée
bien remplie.*

*Et je rêve
à ceux et celles
qui les conduisent.*

*Jeunes,
pleins de projets
pour la soirée,
moins jeunes
aspirant au calme
et à la paix.*

*Plus âgés
comptant les jours
avant la retraite.*

*Leurs phares
trouent l'obscurité
et y laissent
un sillon de lumière.*

*Il me plaît
de les imaginer...*

*Ils ont fini
une journée de travail,
ils sont attendus*

*à la maison
et heureux d'y rentrer
pour y retrouver
la chaleur et l'amour.*

*Ou bien, justement,
ils ne sont pas attendus
et il y a les enfants
à reprendre
avant de préparer le repas.*

*Pour chacun,
c'est différent.
Leurs cœurs sont habités
de soucis,
de joies,
de peines.
Certains
sont au bord
du désespoir
et d'autres chantent la vie
et le bonheur.*

*Peut-être
y a-t-il des jeunes mariés
qui se hâtent vers leur amour
ou des copains
à la recherche de leur bande.*

*Quand je suis, moi,
dans cette file,
au soir d'une journée
bien remplie,
j'ai hâte d'être chez moi,
de me mettre à l'aise,
de souffler un peu,
de prendre le temps
de déposer.*

*Et je sais que j'ai du temps
que je vais pouvoir faire
ce qui me plaît.*

*J'ai beaucoup de chance,
j'en suis consciente,
d'avoir ce «chez moi»
douillet et chaud
dans lequel me ressourcer
et me reposer.*

*La TV,
un polar,
mes pinceaux
ou des amis,
j'ai l'embarras du choix.
Je sais que je vais être bien.*

*Au fond de mon cœur
naît une pensée
pour ceux qui n'ont pas fini
leur journée
et ceux que les soucis
tiendront éveillés.
A chacun,
j'aimerais envoyer
une bouffée de tendresse,
un flocon de douceur...*

*Mon regard se perd
dans la nuit,
mon cœur s'ouvre
à leurs cœurs
et la vie se donne
un peu.
J'y crois!*

Thérèse

A l'aise au volant

En collaboration avec l'Office de la circulation et de la navigation OCN, nous proposons aux personnes de 60 ans et plus de suivre un cours théorique de conduite intitulé «A l'aise au volant». Il comprend les thèmes suivants:

- **ma perception du trafic (vision, dangers, etc.)**
- **conseils pour une conduite en sécurité**
- **domaine médical (médicamentations questions neurologiques)**
- **procédures et exigences légales, contrôle médical**
- **carrefours, giratoires, priorités.**

Les cours ont lieu de 13h 30 à 17h 00 au prix de Fr. 20.—.

On peut s'inscrire auprès du secrétariat (026 347 12 40). Les prochains cours auront lieu à Fribourg (in deutscher Sprache) le 26 mars et à Fribourg (en français) le 11 juin.



Laisser le trac au vestiaire

En matière de conduite automobile, le maintien à jour des connaissances est d'une importance indiscutable. Le problème est que souvent on a peur de suivre une formation, car se profile à l'horizon la fameuse «course de contrôle» qui rappelle les émotions de l'examen de conduite. Ces émotions vous seront épargnées, ce cours est uniquement théorique, il a lieu dans une salle. Vous apprendrez un tas de choses ayant trait à la machinerie qui se met en route après l'établissement d'un rapport de police (domaine administratif [permis de conduire], pénal et civil).

Demander une course de contrôle?

En cas de doute sur sa capacité à conduire un véhicule, il est possible, même conseillé de demander une course de contrôle auprès d'une auto-école ou d'un

expert de l'OCM. Mais attention, l'expert peut (et doit) vous retirer le «bleu» alors que le moniteur s'en tiendra à un conseil d'ami.

Mon oeil, mes yeux

Élément important dans la circulation, la vision fait l'objet d'une information allant dans le détail (de nouveau sans examen). Le fonctionnement des yeux et du cerveau, les pathologies dues à l'âge (cristallin, pupille, champ visuel, pression de l'oeil). Les «je ne l'ai pas vue, la moto qui me dépassait» peuvent être évités en observant pendant deux secondes au moins la zone dans laquelle on veut s'engager.

Rouler avec ou sans phares?

Allumer les phares de jour: **OUI**, absolument, pour être vu comme pour voir et ne pas paniquer lors de la soudaine apparition d'une zone sombre ou d'ombre (forêt, tunnel, orage). Entre chien et loup, la situation est délicate. Il faut aussi penser à changer les ampoules des phares de temps en temps, mettant ainsi un maximum de chances de son côté. Rouler avec phares allumés coûte environ 25 centimes aux 100 km (vous avez bien lu), et votre sécurité mérite bien cette dépense, non?

Changer de voie

Lors d'un changement de voie, le principe **RTI** (Rétroviseur, Tête, Indicateur) reste valable, ceci en ville comme ailleurs. Un simple test d'angle mort avec son passager permet de réaliser la limite du rétroviseur extérieur.

La démence

Difficilement décelable, la démence signale une diminution grave de la fonction cérébrale. A la moindre alerte il faut consulter sans tarder.

Choisir un véhicule approprié

Avant de choisir la couleur, il est conseillé de vérifier l'ouverture des portes pour faciliter l'entrée et la sortie, la possibilité d'ajuster le siège du conducteur en hauteur, de régler automatiquement les rétroviseurs, la climatisation (à utiliser en



été comme en hiver, elle ne coûte qu'un litre de carburant aux 100 km.) et de sérieusement réfléchir à opter pour une voiture automatique qui facilite grandement les opérations et permet de se concentrer sur le trafic, au lieu de «trafi-quer» avec pédales et levier.

Qu'est-ce qu'un piéton?

C'est tout simplement un automobiliste qui a trouvé une place de parc. Il faut d'abord le féliciter puis lui accorder la priorité. Cette priorité appartient aussi aux cyclistes qui poussent leur machine. Et le petit mot «merci» peut, ici aussi, faire des merveilles. Remarquons que le piéton n'est pas (plus) obligé de manifester son intention de traverser en faisant un signe de la main ou de la canne.

Priorités et giratoires

Quelques exemples permirent à notre instructeur de nous faire comprendre que le conducteur qui quitte un stop ne perd pas nécessairement toute priorité et que les giratoires de Belle-Croix guident celui qui veut les traverser, à condition de bien se placer au départ.

Un après-midi bien occupé à se sensibiliser à tout ce qui se passe sur la route ou pourrait s'y passer. Il y a ici comme dans d'autres domaines une relation entre usagers à respecter, des usages à connaître et le bon sens à appliquer. Si tout le monde se donne de la peine, tout se passera bien. Chaque «conduisant» (c'est bientôt ainsi que l'on nous appellera pour être à la mode) doit être conscient qu'il ne sert à rien de toujours avoir raison, pour arriver au but de son voyage dans les meilleures conditions possibles. «Il avait la priorité» ne sert plus à rien... sur un monument funéraire.

Michel Studer